



DÉPARTEMENT de la Côte d'Or

Envoyé en préfecture le 30/11/2020

Reçu en préfecture le 30/11/2020

Affiché le

SLO

ID : 021-200000925-20201119-19_11_2020_31-DE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 19 novembre 2020

DATE DE CONVOCATION

13 novembre 2020

L'an deux mil vingt, le **dix-neuf novembre** à dix-huit heures trente,

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Patrice ESPINOSA**, Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise.

Étaient présents :

M. Patrice ESPINOSA, Monsieur Gilles BRACHOTTE, M. Jean-Pierre COLOMBERT, M. Vincent CROUZIER, M. Vincent DANCOURT, Mme Nathalie SEGUIN, Mme. Zineb HEMAIRIA (pouvoir de M. Paul MURANO), M. Guy MORELLE, Mme Denise ALLEMAND, M. Jean-Luc AUCLAIR, Mme Anne-Sophie BOISSON, Mme Sylvie CHASTRUSSE, M. Dominique CHOPPIN, Mme Carole CLAUDEL-SALOMON, Mme Maïté COUBAT, M. Jean-Marie FERREUX, M. Jean-Marc FRELIH (arrivée à 19h00), M. Olivier GAUTHRON, M. Simon GEVREY, Mme Maryline GRANDIOWSKY, M. Dominique JANIN, M. André LONCHAMP (suppléant de Mme Marie-Françoise DUPAS), M. Jean-Luc MAHIEU, M. Martial MATHIRON, Mme Evelyne MONNOT (suppléante de Mme Marie-Paule FONTAINE), M. Bernard NAVILLON, M. Martial PARIZOT, Mme Monique PINGET (arrivée à 19h00), M. Emmanuel PONTILLO, M. Jean-Emmanuel ROLLIN, M. Jérôme THEVENEAU, M. Claude VERDREAU.

Étaient excusés :

M. François BIGEARD, M. Benjamin BONIN (suppléant de M. François BIGEARD), Mme Pascale CHERVET, M. Daniel CHETTA, Mme Marie-Françoise DUPAS (suppléée par M. André LONGCHAMP), Mme Marie-Paule FONTAINE (suppléée par Mme Evelyne MONNOT), M. Paul MURANO (pouvoir à Mme Zineb HEMAIRIA).

Secrétaire de séance : Madame Nathalie SEGUIN, 5^{ème} Vice-présidente déléguée à l'Emploi, à l'Action sociale, à l'Autonomie.

19/11/2020/31

NOMBRE DES MEMBRES
EN EXERCICE : 36
PRÉSENTS : 32
VOTANTS : 33

Objet : Séjours Jeunes Août 2021

Le Conseil Communautaire **à l'unanimité** :

- **VALIDE** l'estimation tarifaire entre 200,00 (deux cents) € et 230.00 (deux cent trente) € par enfant résidant sur le territoire (+30% pour les enfants ne résidant pas sur le territoire) des séjours programmés du dimanche 16 août au vendredi 21 août 2021 et du dimanche 23 août au vendredi 28 août 2021,
- **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération,
- **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à signer tout acte à intervenir dans le cadre de la mise en œuvre de la présente délibération.

Pour extrait conforme,

Fait à GENLIS, le 26 novembre 2020

Patrice ESPINOSA

Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise,
Maire d'IZIER

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise - 3 impasse Arago - BP 53 - 21110 GENLIS

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-16h30

Téléphone 03 80 37 70 12 - Télécopie 03 80 37 93 65 - www.plainedijonnaise.fr